

**DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE
OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le demandeur		Particulier <input type="checkbox"/>	Maître d'œuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>
Mme <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>			
Nom :	Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :			
Dénomination :	Structure :			
N° de SIRET :	Représenté par :			
Adresse :				
Téléphone :	courriel :			
Future adresse (en cas de déménagement) :				

Localisation du site concerné par la demande
Adresse :

Objet de la demande
<input type="checkbox"/> Stationnement de véhicules dans le cadre d'un déménagement ou d'une livraison Incluant la fourniture et livraison de barrières, dans la limite de 10 mètres linéaires..... 22,00 € / jour <input type="checkbox"/> Stationnement pour chantier de construction ou de réhabilitation d'habitations individuelles et divers travaux, dans la limite de 10 mètres linéaires.....22,00 € / jour ou 110,00 € / semaine <input type="checkbox"/> Dépôt d'une benne à gravats ou de matériaux22,00 € / jour ou 99,00 € / semaine <input type="checkbox"/> Palissade de chantier7,70 € / mètre linéaire/ semaine <input type="checkbox"/> Echafaudage fixe..... 3,30 € / mètre linéaire / jour <input type="checkbox"/> Installation d'une base de vie de chantier 11,70 € / m ² / par niveau / par mois (tout mois commencé est dû) <input type="checkbox"/> Manège (incluant le branchement électrique)..... 11,00 € / jour

Période concernée
La présente demande est formulée pour la période du au

Les prix seront appliqués selon les tarifs en vigueur à la période concernée par la demande

Documents à fournir
<ul style="list-style-type: none"> - Toute demande formulée par un particulier devra être accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois - Copie recto verso de la carte nationale d'identité (CNI)

- **Toute demande formulée par une entreprise devra être accompagnée d'un extrait KBIS**
- **Pour la mise en place d'un échafaudage ou d'une palissade, joindre un plan faisant apparaître les distances disponibles pour la circulation**

Référence document d'urbanisme

En cas de pose d'un échafaudage ou de création d'un accès, ou d'une terrasse fermée, préciser le numéro de référence du document d'urbanisme obtenu au préalable :

D.P. - P.C. n°

Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le

.....

signature du demandeur

La présente demande doit impérativement être déposée au moins deux semaines avant le début de l'occupation à la Direction des services techniques municipaux :

- soit par courrier : Mairie – 52, rue du Général Leclerc – 95320 Saint-Leu-la-Forêt
- soit par mail : floriane.lamarthe@saint-leu-la-foret.fr et technique@saint-leu-la-foret.fr